



MODULES

FORMATION
CONTINUE

OBLIGATOIRE

14 heures

350 €

(non assujetti à TVA)

Présentiel

1^e journée (7h)

REGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (T3P) (3h30)

- Mise à niveau de l'évolution de la réglementation (nationale et locale)

Réglementation générale du T3P

Règles organisant le marché du transport de moins de 10 personnes

- Employeurs (obligations sociales et fiscales)

Obligations sociales et fiscales

- Connaître les règles et les sanctions en matière de discrimination, violence sexuelle et sexiste

COMMERCIALISATION, ACCUEIL, GESTION DES CONFLITS (3h30)

- Internet
- Développement des circuits touristiques
- Situation de la profession (Policrière, CRT)
- Gestion des conflits

TRANSPORT AUTRE QUE LE TAXI

- Loti VRP / VGR et autres
- Transport Assis Personnalisé
- Transport à la demande

2^e journée (7h)

SECURITE ROUTIERE (3h30)

- Mise à niveau code de la route
- Mise à niveau de la spécificité taxi

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES (3h30)

- Mise à niveau de la prévention et secours civiques niveau 1
- Savoir se comporter en cas d'accident
- Savoir prendre en charge des passagers en assurant leur sécurité
(intervention éventuelle d'intervenants extérieurs)